



TOURNOI HANDIPING

TENNIS DE TABLE

DATE : VENDREDI 08 FEVRIER 2019 à partir de 19H au Cossec 3, 3 rue Gustave Eiffel à Rosières (club JGT).

PARTENAIRES : Comité départemental handisport, Comité Aube Tennis de Table, Jeune Garde de Troyes.

OBJECTIFS : Faire découvrir le tennis de table à travers les situations de handicap dans un esprit de pratique sportive conviviale.

PUBLICS : Tous publics licenciés FFTT ou non, personnes handicapées ou valides.

INSCRIPTIONS : avant la date du tournoi auprès de Patrick HEMONNOT par téléphone (07 83 39 50 22) ou par mail (patrick.hemonnot@wanadoo.fr) ou au plus tard sur place entre 18H et 18H30. L'inscription est gratuite.

JUGE-ARBITRAGE : Claudie LARCHER assistée de Patrick HEMONNOT.

FORMULE : Poules de 3 équipes suivies d'un tableau avec classement intégral afin que tous les participants jouent jusqu'à la fin du tournoi. La formule pourra être modifiée par le JA en fonction du nombre d'équipes engagées.

DEROULEMENT : Tous les participants jouent en situation de handicap (fauteuil ou debout avec une main dans la ceinture arrière du short. Pas de main attachée pour pouvoir anticiper en cas de chute)

- Le tournoi se déroule par équipe de deux joueurs (valides ou handicapés sans distinction ; seule restriction : pas d'équipe avec deux handicapés en fauteuils) ; les équipes peuvent être constituées sur place.
- Dans une équipe constituée de deux joueurs valides, le choix est laissé tout au long du tournoi pour désigner le joueur en fauteuil et le joueur debout.
- Une partie se déroule sur une seule manche de 45 points de la façon suivante :
 - 1^{er} simple: les deux joueurs en fauteuils s'affrontent. Ce 1^{er} simple s'achève dès qu'un des joueurs a atteint 23 points. La règle des services pour le jeu en fauteuil est adaptée à la situation (pas de service sur les côtés de la table)
 - 2^e simple : les deux joueurs debout s'affrontent en reprenant le score d'achèvement du 1^{er} simple et en conservant l'ordre des services du 1^{er} simple (*Exemple : si le 1^{er} simple s'achève sur le score de 23/20 pour l'équipe A et service à l'équipe B, le 2^e simple débute à 23/20 pour l'équipe A et encore un service pour l'équipe B avant changement*). La règle des services est adaptée à la situation (La main qui lance la balle est celle qui tient la raquette). La partie s'achève lorsque l'un des joueurs a atteint 45 points (pas de règle de 2 points d'écart !)
- Il n'y a pas de temps mort durant une partie.
- **Les autres règles sont celles définies par le règlement FFTT.**

